

SOMMAIRE

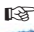
Un facteur de risque en moins

La menace de dispersion du virus de la DEP nous amène à revoir certaines de nos façons de faire afin de préserver le statut sanitaire de nos organisations; l'arrivée des températures plus froides fait en sorte que certaines pratiques devraient être revues et corrigées s'il y a lieu.

Au CIPQ, beaucoup d'éléments de notre politique sanitaire ont fait l'objet d'analyses au cours des derniers mois. Un des points critiques les plus sensibles de notre fonctionnement est la disposition des verrats réformés. Au CIPQ, c'est environ sept cents (700) verrats qui sont euthanasiés par électrocution (après insensibilisation) à chaque année. Historiquement, la disposition des carcasses s'effectuait via les services d'un équarrisseur, ce qui constituait un facteur de risque, même si les bacs destinés à recevoir les carcasses étaient situés à distance sécuritaire des installations de production.

Comme nous l'avions annoncé il y a quelques mois, les membres de notre conseil d'administration ont pris la décision d'équiper les centres du CIPQ d'unités de compostage afin de réduire au minimum, le risque lié à la disposition des carcasses. Dans un premier temps, nous avons décidé d'équiper le site de Saint-Lambert et le type d'équipement retenu est un composteur cylindrique rotatif d'une dimension de 6' de diamètre et de 32' de long; c'est le genre d'équipement qui est nécessaire, étant donné que le site de Saint-Lambert comprend trois (3) verrateries d'une capacité de deux cent (200) verrats chacune; ce sont environ quatre cent cinquante (450) verrats qui y sont réformés à chaque année, et ces réformes ont un poids moyen d'environ 250 kg, ce qui constitue une masse impressionnante de 2 500 kg à composter à chaque semaine; en outre, pour

faire en sorte que le processus de compostage s'effectue de façon adéquate, une source de carbone doit être ajoutée afin que les bactéries puissent être efficaces; nous ajoutons donc 25% à 30% (en poids) de rinde de bois dans le composteur (bio réacteur) pour compléter la « recette ». C'est donc plus de 3 000 kg qu'il nous faut introduire dans le composteur à chaque semaine.

De plus, la dimension des carcasses à introduire pose un autre défi de taille, car certaines peuvent atteindre 400 kg, ce qui crée un goulot d'étranglement à l'entrée; après évaluation de la problématique, il a été décidé, de concert avec le fournisseur, que nous devons « défaire » les carcasses afin d'être en mesure d'entrer tout ce matériel dans le composteur; un 

Un facteur de risque en moins1
Les soirées « Techniporc »2
Reportage : Ferme Fredeganni3
D'autres alternatives pour disposer des cadavres à la ferme5
Livraison pour la période des Fêtes et retards de livraison7



Un facteur de risque en moins (suite)

mélangeur (énorme moulin à viande) a donc été installé juste en amont du composteur, dans lequel les carcasses sont acheminées et déchiquetées, après y avoir introduit la quantité de ripe nécessaire; tout ce matériel est alors transféré vers un convoyeur qui l'achemine dans le composteur afin d'amorcer le processus de compostage. La période de séjour est de 14 à 18 jours et la température interne du mélange dans le composteur est d'environ 60 degrés Celsius. Rappelons que le MAPAQ exige un permis, afin d'opérer des unités de compostage, et qu'une des conditions à respecter est de maintenir une température de 55 degrés Celsius pour un minimum de trois jours consécutifs. À la sortie du composteur le matériel est géré comme un amas aux champs et continue sa maturation pendant quelques semaines, jusqu'à ce que le processus de compostage soit complété.

Après quelques semaines d'utilisation et certains ajustements, l'ensemble de

l'installation nous donne entière satisfaction; le matériel composté est inodore et constituera un excellent fertilisant organique à être utilisé sur nos terres. Étant donné que la saison froide est déjà à nos portes, nous ne serons pas en mesure de procéder cet automne à l'installation de ces équipements aux sites de Roxton Falls et de Saint-Cuthbert; cependant, les divers équipements sont en processus de fabrication et nous procéderons à leur installation très tôt au printemps 2015.

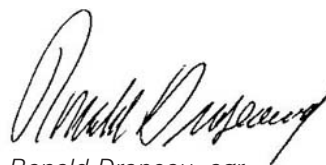
C'est donc un facteur de risque non négligeable qui sera éliminé lorsque ces installations seront complétées; il faut demeurer à l'affût de toute orientation qui pourrait nous aider à améliorer davantage notre cadre de biosécurité et le compostage sur place des verrats réformés fait certainement partie de ces orientations.

La période des fêtes est déjà à nos portes, et je profite de l'occasion pour



vous souhaiter paix, bonheur et santé pour 2015 qui s'amorcera bientôt!

Le directeur général



Ronald Drapeau, agr.

Les soirées « TECHNIPORC » 2015



Pour la neuvième édition, les soirées « Techniporc » se dérouleront le 10 février 2015 au Best Western Plus Hôtel Universel de Drummondville, et le 11 février 2015 au centre Caztel de Sainte-Marie de Beauce.

Cette année, ce sont les pouponnières qui seront le sujet vedette. Le programme détaillé vous sera expédié en janvier et sera aussi disponible sur le site internet www.cipq.com. Les inscriptions débuteront le 5 janvier 2015 en appelant au 1-844-889-5750, ou en réservant auprès de votre représentant CIPQ.

Les soirées vous sont offertes gratuitement grâce à la participation financière du CIPQ inc. et de PIC.

TÉMOIGNAGE :

Ferme Fredeganni

Par Lucien Vallières, agr., Responsable encadrement technique

La ferme Fredeganni est une maternité porcine existant depuis 1990, elle est la propriété de Frédéric Blais et de sa mère, Denise Audet.

À l'époque, et jusqu'en 2011, elle comportait 180 truies qui produisaient des porcelets vendus à 20 kg. En 2011, suite à des problèmes sanitaires, on décide d'éliminer les pouponnières qui sont remplacées par des cages de gestation. Parallèlement à cela, on augmente le troupeau à 260 truies qui produisent des porcelets vendus à 6 kg. Cette entreprise exploite aussi une érablière de 6 800 entailles.

On utilise la sonde Gédis pour l'insémination depuis maintenant 5 ans, et on ne s'en passerait plus. Nos motivations au départ pour l'utilisation de cette technologie était de sauver du temps, puisqu'en bande aux quatre (4) semaines, le nombre de truies à inséminer par sevrage augmentait considérablement. De plus, avec l'exploitation acéricole, nous étions bien heureux lorsque venait le temps des sucres, d'avoir un peu plus de temps disponible pour cette activité. Au début, on pensait uniquement sauver du temps, puis je me suis rendu compte que le pourcentage de fertilité et les nés-totaux augmentaient. Par contre, j'attribue aussi cette amélioration des résultats au statut sanitaire qui s'est amélioré en retirant les pouponnières. De plus, j'ai aussi changé ma génétique femelle, ce qui n'est pas à négliger.

La détection des chaleurs sur cette ferme est des plus traditionnelle. Après le sevrage du jeudi, on commence à vérifier les truies le dimanche en laissant circuler le mâle devant les sevrées pendant 15-20 minutes. À partir du lundi, on détecte plus intensément : le lundi matin, les 50 truies sevrées du jeudi sont systématiquement amenées au verrat par groupe de 3-4 truies et on applique une pression sur le dos de chacune pour vérification. Si le mâle grimpe une truie qui s'immobilise, on le retire et on amène cette truie dans sa cage. Les truies retenues pour insémination sont souvent celles que l'on est capable de monter (assis dessus, immobilité complète). Pour ce qui est des cochettes, on laisse circuler le mâle devant les

cages et on embarque carrément sur le dos de la truie. Il est à noter que j'ai de très bons résultats avec les cochettes, je n'ai que 2% retour en chaleur et j'attribue en grande partie ces résultats à l'amélioration du statut sanitaire et au remplacement des cages de gestation qui ont diminué les problèmes d'infection.

Lorsque la détection est complétée, on procède à l'insémination tout en Gédis, en laissant le mâle circuler devant les truies en chaleur. On a déjà utilisé la selle de détection lorsque l'on inséminait à la bouteille, mais maintenant on ne l'utilise plus et cela n'a pas affecté nos résultats. On insémine entre 20 et 30 truies l'une après l'autre, et on retire les premières sondes après dix

Les propriétaires de la ferme Fredeganni



Témoignage : Ferme FREDEGANI (suite)

LE PROTOCOLE D'INSÉMINATION EST LE SUIVANT :

DEUX (2) DÉTECTIONS / JOUR

CHALEUR	1 ^{ère} INSÉMINATION	2 ^e INSÉMINATION	3 ^e INSÉMINATION (environ 25% des truies)
Dimanche	Lundi - AM	Mardi - AM	Mercredi - AM
Lundi	Mardi - AM	Mercredi - AM	Jeudi - AM
Mardi	Mercredi - AM	Jeudi - AM	Jeudi - PM
Cochettes	24 heures (après début des chaleurs)	48 heures (après début des chaleurs)	—

RÉSULTATS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS :

Nés-totaux	14.38
Fertilité	88%
ISO	6.6 jours
Porcelets sevrés / Truie productive	26.8

(10) minutes. J'ai remarqué qu'il y avait moins d'écoulement qu'avec les bouteilles, probablement parce qu'au-paravant, nous allions un peu trop vite pour inséminer.

**Merci à Frédéric et à sa mère
pour leur participation
à ce témoignage
et bon succès pour le futur!**



Frédéric et sa mère Denise à l'œuvre lors de la détection des chaleurs.

NOUVEAUTÉ

C'est avec un souci d'agir de façon responsable en matière de développement durable que le CIPQ inc. vous annonce qu'il est maintenant possible de **RECEVOIR VOS FACTURES PAR COURRIEL**. Nous vous invitons à vous inscrire en nous envoyant par courriel au **CIPQ@CIPQ.COM** : votre nom, numéro de client ainsi que votre adresse courriel.



D'autres alternatives pour disposer des cadavres à la ferme

Par Serge Desrochers, T.P., Représentant CIPQ inc.

À la ferme, l'établissement d'un protocole en biosécurité s'avère de la plus grande importance car de nombreux vecteurs peuvent perturber le statut sanitaire; parmi ceux-ci, le camion transportant les cadavres d'animaux. Ainsi, sang, mucus, fumier et autres substrats en matières organiques seront facilement transportés d'un site à l'autre avec les risques que l'on peut imaginer.

D'ailleurs, depuis l'avènement de la DEP (Diarrhée Épidémique Porcine) en Amérique du nord, il est davantage souhaitable d'éloigner et de bien positionner le bac à récupération. Les fermes qui désirent continuer de disposer des cadavres d'animaux via la récupération pour équarrissage devraient sérieusement envisager qu'il y ait une entrée dédiée uniquement à cette fin.

D'autres alternatives à la ferme sont de plus en plus envisagées pour disposer des animaux morts et leurs dérivés (ex. : placenta). Ces alternatives sont autorisées par le Règlement sur les aliments et chapeautées par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).

VOICI LES OPTIONS :

• L'incinération : rare

- L'option la plus dispendieuse à l'achat, en entretien et en combustible.
- La plus efficace pour détruire les bactéries et les virus thermorésistants.

• L'enfouissement au sol : la moins onéreuse des options.

- Le protocole doit être bien suivi pour éviter que les animaux domestiques et/ou sauvages déterrent les cadavres.
- Des précautions doivent être envisagées pour éviter les risques de contamination des eaux de surface et souterraines.
- Devient problématique en hiver.

• Le compostage :

Le compostage s'avère une solution optimale en ce qui a trait aux coûts et au produit final. De plus, ce dernier s'avèrera une valeur ajoutée en apport de nutriments et en matières organiques de qualité, une fois épandus aux champs.

- La dégradation des cadavres d'animaux et leurs dérivés se fait par l'action de microorganismes naturels mis en présence de paramètres optimaux d'aération, du rapport carbone/azote, du taux d'humidité et de la température du compost.
- Pour ce faire, on doit ajouter un substrat riche en carbone : fumier, paille et/ou bran de scie (le plus utilisé) et ce, afin de favoriser une aération optimale.

- Les températures atteintes pendant quelques jours via ce procédé (55 degrés Celsius et plus), assurent une destruction massive des pathogènes.



Thermomètre avec une sonde de 3 pieds dans la pile à composter. La température dépasse les 55 degrés Celsius.

- Requiert du temps de main-d'œuvre pour les opérations et la tenue des registres.

En ce qui concerne le compostage, deux procédés se démarquent : le **bioréacteur** (voir article de M. Drapeau en première page) ou le compostage en **cellules** (de 3 à 8 cellules selon la grosseur de l'entreprise) 🏠



Exemple d'infrastructure de compostage en cellules.

D'autres alternatives... (suite)

Voyons brièvement ce qui caractérise et différencie ces deux options :

	BIORÉACTEUR	EN CELLULES
ÉQUIPEMENT	Cylindre en acier inoxydable	Structure de béton, de bois avec toiture et barrières. Tracteur avec pelle.
COÛTS	Environ 25% plus cher qu'en cellules	
MÉCANISME	4 à 8 rotations/jr 15 à 20 min./rotation	Piles statiques Retournement aux 2 semaines.
PRODUIT FINAL*	De 4 à 8 semaines	De 4 à 8 mois

* Le temps de compostage dépend de la quantité et de la grosseur des cadavres.

Pour un volume équivalent, le produit final s'obtient beaucoup plus rapidement avec le bioréacteur en raison de l'homogénéisation et de l'aération du contenu qui se fait de façon continue.

Conclusion : Plusieurs alternatives sont possibles pour contrer les risques qu'entraîne le transport des cadavres afin de pouvoir en disposer de façon plus sécuritaire. Ces alternatives affichent de nombreux avantages mais aussi quelques inconvénients et cela mérite analyse. Chose certaine, toute procédure permettant d'éviter l'introduction de pathogènes provenant de

l'extérieur est à considérer sérieusement dans un plan global de biosécurité à la ferme.

Références :

- Complexe Porcin Ursuporc, Photos.
- Pigeon S, Boutin R., Leblanc R. Compostage à la ferme des animaux porcins morts, Guide Technique, novembre 2006.
- Pigeon S, Le point sur le compostage des cadavres de porcs au Québec, Porc Québec, vol.18, no 1, avril 2007,50-53.
- Taratuta Alexandre, Ferme Taratuta inc., Photos et commentaires, novembre 2014.

Lors du retournement, beaucoup de chaleur se dégage de la pile.



Exemple d'une entrée dédiée au camion qui récupère les animaux morts.



LIVRAISON pour la période des Fêtes

À l'occasion des congés de Noël et du jour de l'An, le calendrier de livraison est modifié et peut varier selon les régions. Des avis vous ont été envoyés dans les colis de semence, mais nous **vous rappelons que vous devez communiquer avec nous au plus tôt afin d'ajuster vos commandes pour cette période.**

Vous pouvez consulter ces avis par secteur à l'aide du lien correspondant sur la page d'accueil de notre site Internet au **www.cipq.com**

RETARDS de livraison

Avec l'hiver qui cogne à nos portes, la neige et les mauvaises conditions routières pourraient occasionner des retards de livraison. Nous vous invitons à consulter la page d'accueil de notre site Internet au **www.cipq.com**

En cas de retard important, l'état de la situation y sera indiqué bien en évidence et remis à jour régulièrement.

Vous pouvez contribuer activement à la réduction des retards en maintenant vos accès au site de livraison déblayés lors des chutes de neige. Nos livreurs vous en seront reconnaissants.

Par esprit d'amitié et en appréciation pour l'encouragement que vous nous avez prodigué au cours de l'année, nous désirons vous exprimer nos meilleurs vœux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année.



La direction
et le personnel
du Centre d'insémination
porcine du Québec

Joyeuses Fêtes!



CIPQ inc. est une filiale
d'Investissement Québec



Conseil d'administration du CIPQ inc.

Administrateur



CÉCILIEN BERTHIAUME
Les Éleveurs de porc
du Québec

Administrateur



CHRISTIAN BLAIS
AQINAC

Administrateur



CHANTAL VINCENT
MAPAQ

Administrateur



DANIEL GODBOUT
Genus

Administrateur



SYLVAIN PAGÉ

Administrateur



YVON LACASSE
SEPM

Directeur général



RONALD DRAPEAU
CIPQ inc.

Secrétaire du CA



ÉRIC VEILLEUX
Investissement Québec

Président



LUC PELLAND
Ferme Éthier-Pelland enr.

SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

1486, Saint-Aimé
St-Lambert-de-Lauzon QC G0S 2W0
Tél.: 418 889-9959
Télé.: 418 889-8210
Commandes sans frais: 1 800 463-1140

ROXTON FALLS

2100, Rang 6
Roxton Falls QC J0H 1E0
Tél.: 450 375-9977
Télé.: 450 375-2077
Commandes sans frais: 1 800 375-9811

SAINT-CUTHBERT

1985, rang York
St-Cuthbert QC J0K 2C0
Tél.: 450 885-1118
Télé.: 450 885-1033
Commandes sans frais: 1 888 608-1118